

Didier Delignières
Secrétaire général de l'ACAPS



Table Ronde
**« Sciences et Techniques des APSA :
quels rapports, vers quels métiers de
l'intervention »**



L'association des Chercheurs en Activités Physiques et Sportives (ACAPS) a pour objectif de promouvoir et développer la recherche dans le domaine du sport et de la motricité. Elle regroupe actuellement plus de 400 membres, chercheurs, enseignants-chercheurs, et étudiants, principalement issus des laboratoires des UFR STAPS. Son audience ne se limite cependant pas à la France, et un certain nombre de chercheurs étrangers font également partie de l'association. L'ACAPS organise tous les ans un congrès, et tous les deux ans ce congrès prend une envergure internationale. Le 11^{ème} Congrès International de l'ACAPS vient de se tenir à Paris (du 26 au 28 octobre), et regroupait plus de 500 participants.

L'ACAPS publie une revue pluridisciplinaire, *Science & Motricité*, dont la principale vocation est de donner aux étudiants une tribune pour la publication de leur premier article scientifique. Elle publie également des revues de question, destinées à mettre à disposition de son lectorat une synthèse de travaux sur un thème particulier.

L'association est essentiellement pluridisciplinaire, et entend représenter l'ensemble des laboratoires, chercheurs et doctorants. Elle est un outil essentiel de diffusion des informations au sein de la communauté des chercheurs. Elle publie une lettre périodique (la « Lettre de l'ACAPS ») et dispose d'un site internet (<http://www.acaps.info/>) centralisant toutes les informations disponibles. Des journées thématiques destinées aux doctorants sont organisées tous les deux ans, visant à leur permettre de se rencontrer, de présenter leurs travaux, et d'accéder à un certain nombre de ressources concernant la gestion de leur carrière et la promotion de leurs recherches.

Regroupant les chercheurs des laboratoires STAPS, l'ACAPS ne pouvait être indifférente à un Forum International centré sur l'Éducation Physique et Sportive. La place que cette discipline scolaire a historiquement occupée dans les institutions qui hébergent nos laboratoires, le fait que nombre des travaux de nos membres portent sur l'EPS et son enseignement, la centration de l'ensemble des efforts de recherche des membres de l'association sur des objets essentiels pour l'EPS (le sport, le mouvement, l'apprentissage, la performance, l'exercice,...), ne pouvait que concerner l'ACAPS et déterminer son soutien et sa participation.

En tant qu'association scientifique, l'ACAPS n'a évidemment pas pour vocation de s'engager dans les débats axiologiques. Elle souhaite par contre que ses membres, éclairés par la démarche de rigueur et de scientificité qu'elle tente de promouvoir, puissent contribuer activement aux échanges. Attentifs à

éviter les pièges qu'une attitude déductiviste étroite pourrait générer, les scientifiques ne peuvent cependant rester indifférents aux pratiques sociales qui mettent en jeu certains de leurs objets de recherche. Il ne s'agit pas de se substituer aux acteurs, mais de contribuer au questionnement grâce à une certaine prise de recul, un relatif éloignement du quotidien qui permet peut être de poser un autre regard sur les pratiques.

Le thème de cette table ronde portait sur les rapports entre les STAPS et l'éducation physique, et peut être plus précisément sur la place que les STAPS pouvaient faire aux sciences de l'intervention. Il est logique qu'une société savante comme l'ACAPS puisse se positionner sur ce type de question.

Il est clair que l'universitarisation des STAPS et la massification des effectifs a complètement bouleversé le paysage de nos UFR. La formation des professeurs EPS ne constitue plus leur mission centrale, elles ont élargi la palette de leurs secteurs de professionnalisation.

Il est important de comprendre qu'un UFR ne peut exister dans l'université que s'il propose une offre de formation et produit de la recherche. Ces deux missions sont intrinsèquement liées, dans la mesure où l'offre de formation doit être adossée à la recherche, c'est à dire soutenue par des laboratoires reconnus par le Ministère chargé de la recherche. Cette exigence est notamment essentielle pour l'ouverture des Masters, dans le cadre de la réforme du LMD. Il faut savoir qu'à terme, un UFR qui n'aurait pas pu obtenir la reconnaissance en son sein d'équipes de recherche labellisées ne pourra espérer poursuivre son offre de formation au-delà de la Licence. On conçoit dès lors la nécessité de constituer ces équipes, et de leur donner les moyens de hisser leur niveau scientifique vers les exigences de la reconnaissance ministérielle.

Ces exigences sont connues, même si à chaque vague d'habilitation certaines décisions surprennent : intérêt des thématiques développées, au regard des contextes locaux et nationaux, qualité de la production scientifique (principalement évaluée sur la quantité et la qualité des publications de l'équipe), nombre de thèses soutenues et insertion professionnelle des doctorants, potentiel d'encadrement (les recommandations actuelles suggèrent la recherche de regroupements en grosses équipes), etc.

On le voit la tâche est difficile pour les équipes de UFR STAPS, souvent écrasées par les laboratoires des autres facultés, plus anciennes et mieux dotées en enseignants-chercheurs. Dans beaucoup d'université il a fallu se résigner à abandonner les équipes STAPS, pour rechercher des alliances avec d'autres laboratoires. Cette lutte pour l'existence a évidemment des conséquences importantes pour le choix des objets de recherche : dans un contexte si concurrentiel, on ne travaille pas nécessairement sur ce que l'on souhaiterait, mais souvent sur ce qui peut être financé, ce qui permet de construire des alliances avec d'autres équipes, ce qui permet de publier dans des revues de haut niveau. Souvent on nous demande pourquoi nous ne travaillons pas sur tel ou tel thème, jugé utile pour les professionnels ou les enseignants EPS. Il est important de comprendre que le choix des sujets de recherche ne laisse que peu de place à l'intuition de terrain ou aux hypothèses exploratoires.

Dans ce cadre la recherche sur l'intervention est une entreprise difficile. Son développement encore récent ne lui permet pas de bénéficier de l'expérience cumulée par des démarches plus classiques. Il est difficile de publier ces travaux dans les revues les plus prestigieuses, l'obtention des allocations de recherche pour les doctorants est particulièrement délicate. Dans de nombreux secteurs de recherche (par exemple en sciences de la vie ou en sciences du comportement), les équipes STAPS partagent leurs objets de recherche avec des équipes issues d'autres facultés : ils se situent donc dans un secteur concurrentiel qui s'il a l'inconvénient de pousser à l'excellence (ce qui n'est pas toujours évident à assurer), offre quand même en retour de nombreuses opportunités de développement. Les sciences de l'intervention ne bénéficient pas encore de cette dynamique. Il demeure encore très difficile de

constituer localement des équipes sur ce type de thématique, et la politique actuelle des gros regroupements est sans doute plus facile dans d'autres domaines de recherche que dans celui-ci. Avec une recherche qui vise de plus en plus la rentabilité à court terme et les applications économiques, des travaux souvent qualitatifs sur l'éducation et les pratiques d'intervention n'ont pas nécessairement bonne presse. Les débats actuels sur l'avenir de la recherche se sont fait l'écho de ces préoccupations.

En tant que société savante, l'ACAPS se donne pour but d'aider tous les doctorants, chercheurs et enseignants-chercheurs à produire une recherche de qualité, afin de permettre à leurs équipes de se développer et de gagner ou maintenir leur reconnaissance ministérielle. Société pluridisciplinaire, elle ne pratique aucun ostracisme et toute démarche de recherche, quantitative ou qualitative, fondamentale, appliquée ou technologique, a sa place dans ses congrès ou dans les pages de *Science & Motricité*. Les seuls critères qu'elle retient sont la qualité de la démarche, et l'acceptation du principe d'évaluation par les pairs. Elle respecte et entretient le pluralisme, par exemple au niveau de la composition de son Conseil d'Administration, ou dans la constitution du collège des éditeurs de la revue *Science & Motricité*. Les sciences de l'intervention y ont leur place, peut être minoritaire, mais réelle et assurée. Quant à leur développement dans les UFR STAPS, il est confronté aux mêmes exigences que les autres secteurs scientifiques : identifier un axe théorique, opérer des regroupements, obtenir la labellisation de laboratoires spécialisés, lutter pour publier au plus haut niveau possible. Il est certain que les sciences de l'intervention partent avec un handicap historique qui ne facilite pas la tâche.